

Pauline DAVANZO

Expert-Comptable et
Commissaire aux comptes associée

Urielle GUEGAN

Expert-Comptable et
Commissaire aux comptes associée

Sarah CRUZ

Expert-Comptable et
Commissaire aux comptes salariée

ASSOCIATION DES ŒUVRES GIRONDINES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Association

Siège Social : 20 Rue Condorcet
33150 CENON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

ASSOCIATION DES ŒUVRES GIRONDINES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Association

Siège social : 20 Rue Condorcet – 33150 CENON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ASSOCIATION DES ŒUVRES GIRONDINES DE PROTECTION DE L'ENFANCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables suivis par votre association et des informations fournies dans l'annexe, notamment au regard des spécificités du plan comptable applicable aux associations du secteur sanitaire et social.

Dans le cadre de l'appréciation des règles et principes comptables appliqués par votre association en matière d'indépendance des exercices, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages la correcte application de ce principe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon, date de signature électronique

SARL A3C,
Pauline DAVANZO
Commissaire aux comptes

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ACTIF				Arrêté au 31/12/2025			31/12/2024
				Durée 12 mois			12 mois
				BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Frais d'établissement							
Frais d'établissement							
Frais d'établissement				58 091,12	-19 186,33	38 904,79	32 283,81
TOTAL I				58 091,12	-19 186,33	38 904,79	32 283,81
Actif Immobilisé							
Immobilisations Incorporelles							
Frais de recherche et développement							
Donations temporaires d'usufruits							
Autres immobilisations incorporelles				4 412,40	-931,51	3 480,89	5 149,49
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et va				70 843,81	-68 030,05	2 813,76	6 579,06
Immobilisations Corporelles							
Terrains				44 491,75		44 491,75	44 491,75
Constructions				13 586 934,90	-7 398 222,35	6 188 712,55	6 740 184,60
Installations techniques matériel et outillage industriel				17 227,52	-10 133,37	7 094,15	2 790,64
Autres immobilisations corporelles				2 635 485,34	-2 301 131,02	334 354,32	475 364,11
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Immobilisations Financières							
Participations				3 500,00		3 500,00	3 500,00
Créances rattachées à des participations							
Autres titres Immobilisés				10 460,65		10 460,65	20 007,15
Prêts				5 277,74		5 277,74	6 666,64
Autres Immobilisations Financières				58 015,59		58 015,59	77 475,96
TOTAL II				16 436 649,70	-9 778 448,30	6 658 201,40	7 382 209,40
Comptes de Liaison							
Comptes de Liaison							
Comptes de Liaison							
TOTAL III							
Actif Circulant							
Stocks et en cours							
Avances et acomptes versés sur commande				30 024,07		30 024,07	588,78
Créances							
Créances redevables usagers et comptes rattachés				2 344 743,88		2 344 743,88	1 907 505,68
Créances reçues par legs ou donations							
Autres créances				1 121 058,72		1 121 058,72	741 002,53
Charges constatées d'avance				72 316,34		72 316,34	57 823,25
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités				4 155 898,84		4 155 898,84	3 563 897,43
TOTAL IV				7 724 041,85		7 724 041,85	6 270 817,67
Frais d'émission des emprunts							
Frais d'émission des emprunts							
TOTAL V							
Prime de remboursement des emprunts							
Primes de remboursement des emprunts							
TOTAL VI							
Ecart de conversion Actif							
Ecart de conversion Actif							
TOTAL VII							
TOTAL GENERAL				24 218 782,67	-9 797 634,63	14 421 148,04	13 685 310,88

P A S S I F				Arrêté au 31/12/2025	31/12/2024
				Durée 12 mois	12 mois
Fonds propres					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires				332 128,25	332 128,25
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité				4 045 450,38	3 742 054,41
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée				3 528 194,10	3 224 798,13
Autres réserves					
Report à nouveau					
Report à nouveau				-3 076 351,07	-1 615 705,90
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée				-3 061 743,46	-1 762 282,18
Excédent ou déficit de l'exercice					
Excédent ou déficit de l'exercice				1 702 830,08	-1 161 249,20
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales				1 718 621,85	-1 000 065,31
Situation nette (sous-total)					
Situation nette (sous-total)				3 004 057,64	1 297 227,56
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Subventions d'investissement				1 611 146,11	1 737 567,54
Provisions réglementées					
Provisions réglementées				2 127 292,55	2 122 892,55
TOTAL I				6 742 496,30	5 157 687,65
Fonds reportés et dédiés					
Fonds reportés liés aux legs et donations					
Fonds reportés liés aux legs et donations					
Fonds dédiés					
Fonds dédiés				704 696,51	701 814,29
TOTAL II				704 696,51	701 814,29
Comptes de Liaison					
Comptes de Liaison					
Comptes de Liaison					
TOTAL III					
Provisions					
Provisions pour risques				110 976,15	
Provisions pour charges				280 039,00	304 949,00
TOTAL IV				391 015,15	304 949,00
Dettes					
Emprunts Obligataires et assimilés					
Emprunts Obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				2 728 814,20	3 120 904,76
Emprunts et dettes financières diverses					
Emprunts et dettes financières diverses				11 539,34	11 417,00
Instruments financiers à terme					
Instruments financiers à terme					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				312 949,66	449 203,04
Dettes des legs ou donations					
Dettes des legs ou donations					
Dettes fiscales et sociales					
Dettes fiscales et sociales				3 033 237,38	3 561 230,30
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés					
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés					
Autres dettes					
Autres dettes				416 557,62	366 666,65
Produits constatés d'avance					
Produits constatés d'avance				79 841,88	11 438,19
TOTAL V				6 582 940,08	7 520 859,94
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif					
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif					
TOTAL VI					
TOTAL GENERAL				14 421 148,04	13 685 310,88

Compte de résultat

Document certifié conforme
Par le Commissaire aux comptes

COMPLET

		Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%		
Produit d'exploitation									
Cotisations		90,00	0,00	130,00	0,00	-40,00	-30,77		
Ventes de biens									
-dont ventes de biens en nature									
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so									
Ventes de prestations de services		92 064,91	0,33	83 222,50	0,32	8 842,41	10,63		
-dont parrainages									
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s									
Ventes de biens et services		92 064,91	0,33	83 222,50	0,32	8 842,41	10,63		
Concours publics et subvt° exploitation		28 046 826,94	100,00	25 608 891,97	100,00	2 437 934,97	9,52		
-dont contributions financières autorités tarifications									
Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible									
Ressources liées à la générosité du public									
. Dons manuels									
. Mécénats									
. Legs, donations et assurances-vie									
Contributions financières		1 279 461,61	4,56	1 207 658,98	4,72	71 802,63	5,95		
Produits de tiers financeurs		29 326 288,55	104,56	26 816 550,95	104,72	2 509 737,60	9,36		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		109 102,00	0,39	187 828,78	0,73	-78 726,78	-41,91		
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles		24 800,00	0,09	32 700,00	0,13	-7 900,00	-24,16		
Utilisations des fonds dédiés		72 859,11	0,26	58 069,17	0,23	14 789,94	25,47		
Autres produits		291 197,71	1,04	333 336,02	1,30	-42 138,31	-12,64		
-dont complément de rémunération TH									
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun									
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		29 916 402,28	106,67	27 511 837,42	107,43	2 404 564,86	8,74		
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises									
Variation de stocks									
Autres achats et charges externes		4 640 650,93	16,55	4 896 389,08	19,12	-255 738,15	-5,22		
Aides financières									
Impôts, taxes et versements assimilés		1 865 678,32	6,65	1 948 016,74	7,61	-82 338,42	-4,23		
Salaires		13 691 237,00	48,82	14 016 655,32	54,73	-325 418,32	-2,32		
Cotisations sociales		5 597 206,17	19,96	5 491 055,61	21,44	106 150,56	1,93		
Dotations aux amortissements & aux dépréciations		725 444,42	2,59	803 677,54	3,14	-78 233,12	-9,73		
Dotations aux provisions		195 168,15	0,70	98 958,00	0,39	96 210,15	97,22		
Valeurs comptables des immobilisations cédées				2 682,77	0,01	-2 682,77	-100,00		
Report en fonds dédiés		75 741,33	0,27			75 741,33			
Autres charges		1 322 317,46	4,71	1 285 029,07	5,02	37 288,39	2,90		
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II		28 113 443,78	100,24	28 542 464,13	111,46	-429 020,35	-1,50		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		1 802 958,50	6,43	-1 030 626,71	-4,02	2 833 585,21	-274,94		
Produits financiers									
De participations									
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé		190,93	0,00	189,86	0,00	1,07	0,56		
Autres intérêts et produits assimilés		25 258,50	0,09	39 791,22	0,16	-14 532,72	-36,52		
Reprises sur dépréciations & provisions									
Différences positives de change									
Produits des immo. financières cédées									
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie									
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		25 449,43	0,09	39 981,08	0,16	-14 531,65	-36,35		
Charges financières									
Dotations amort., dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées		117 177,85	0,42	141 501,15	0,55	-24 323,30	-17,19		
Différences négatives de change									
Valeurs comptables des immo financières cédées									
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie									
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV		117 177,85	0,42	141 501,15	0,55	-24 323,30	-17,19		
RESULTATS FINANCIERS		-91 728,42	-0,33	-101 520,07	-0,40	9 791,65	-9,65		
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS		1 711 230,08	6,10	-1 132 146,78	-4,42	2 843 376,86	-251,15		
Produits exceptionnels									
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V									
Charges exceptionnelles		8 400,00	0,03	29 102,42	0,11	-20 702,42	-71,14		
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		8 400,00	0,03	29 102,42	0,11	-20 702,42	-71,14		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-8 400,00	-0,03	-29 102,42	-0,11	20 702,42	-71,14		
Participation des salariés									
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII									

Compte de résultat

Document certifié conforme
Par le Commissaire aux comptes

COMPLET

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
Impôts sur les bénéfices							
TOTAL VIII							
PRODUITS		29 941 851,71	106,76	27 551 818,50	107,59	2 390 033,21	8,67
CHARGES		28 239 021,63	100,69	28 713 067,70	112,12	-474 046,07	-1,65
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 702 830,08	6,07	-1 161 249,20	-4,53	2 864 079,28	-246,64
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée							

Compte de résultat

Document certifié conforme
Par le Commissaire aux comptes

COMPLET

Arrêté au :									
31/12/2025					31/12/2024				
Montant		%			Montant		%		

**A.O.G.P.E.
COMBINE**

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE ADMINISTRATIF

	Exercice 2025	Exercice 2024
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
60 ACHATS	751 022,67	757 497,85
61 SERVICES EXTERIEURS	2 296 583,76	2 370 636,52
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 593 044,50	1 768 741,92
63 IMPOTS, TAXES, VERS. ASSIMILES	1 866 993,32	1 946 351,74
64 CHARGES DE PERSONNEL	19 264 223,17	19 494 403,93
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	99 665,11	112 450,38
68 DOTATIONS AMORT. et PROV.	926 516,90	831 851,54
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	26 798 049,43	27 281 933,88
<u>CHARGES FINANCIERES</u>		
66 CHARGES FINANCIERES	117 177,85	141 013,94
TOTAL CHARGES FINANCIERES	117 177,85	141 013,94
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	8 795,67
68 DOTATIONS AMORT. et PROV.	8 400,00	22 989,52
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 400,00	31 785,19
TOTAL DES CHARGES	26 923 627,28	27 454 733,01

A.O.G.P.E.
COMBINE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE ADMINISTRATIF

	Exercice 2025	Exercice 2024
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
70 PRESTATIONS DE SERVICES	92 064,91	83 222,50
73 PRODUITS DE LA TARIFICATION	27 809 768,69	25 330 206,54
74 SUBVENTION	237 058,25	134 129,80
75 AUTRES PRODUITS	372 896,97	368 546,31
78 REPRISES SUR PROVISIONS	106 204,11	119 056,78
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	28 617 992,93	26 035 161,93
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>		
76 PRODUITS FINANCIERS	25 449,43	39 981,08
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	25 449,43	39 981,08
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	177 255,63
78 REPRISES SUR PROVISIONS	-	58 069,17
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	235 324,80
	-	-
TOTAL DES PRODUITS	28 643 442,36	26 310 467,81

Tableau de détermination du résultat 2025

Total des Charges	28 239 021,63
Total des Produits	29 941 851,71
129 Résultat comptable centralisé	1 702 830,08
115922 Dépenses pour congés payés	22 905,00
115923 Dépenses pour départ à la retraite	-5 920,00
Autres retraitements	0,00
S/TOTAL	1 719 815,08
115921 Amortissements comptables excédentaires différés	-71 694,00
Résultat incorporé N-2	-337 627,00
Résultat à affecter	1 310 494,08

A.O.G.P.E. COMBINE

RESULTATS A AFFECTER (Synthèse)

	Résultats comptables	Retraitement Congés Payés	Retraitement départ retraite	Autres retraitements	Amort. Excédentaires différés	Reprise résultats antérieurs	Résultats effectifs
Centre d'accueil Raba Bègles	163 941,14	7 061,00	10 115,00			0,00	181 117,14
Service Placement Familial	1 304 781,99	-3 809,00	-58 488,00			-229 000,00	1 013 484,99
Foyer d'accueil Montméjan	-130 117,05	8 160,00	19 487,00			-56 831,00	-159 301,05
Centre Audition et Langage	197 151,85						197 151,85
S.A.2.P.	167 477,54	3 572,00	1 506,00		-9 473,00		163 082,54
Direction Générale - Siège	15 386,38	7 921,00	21 460,00		-62 221,00	-51 796,00	-69 249,62
Association	-15 791,77						-15 791,77
TOTAL	1 702 830,08	22 905,00	-5 920,00	0,00	-71 694,00	-337 627,00	1 310 494,08

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL

1 310 494,08

Dont Résultat effectif sous gestion propre

-15 791,77

Dont Résultat effectif sous gestion contrôlée

1 326 285,85

ANNEXE

Les comptes annuels de l' A.O.G.P.E. se caractérisent par les éléments suivants :

Bilan comptable arrêté à un total de :	14 421 148,04 €
Charges du compte administratif arrêtées à un total de :	26 923 627,28 €
Excédent comptable avant intégration des résultats n-1 ou n-2 et des différents retraitements :	1 702 830,08 €
Retraitements suivants :	
<i>Dépenses pour congés payés</i>	22 905,00 €
<i>Dépenses pour départ à la retraite</i>	-5 920,00 €
<i>Amortissements comptables excédentaires différés</i>	-71 694,00 €
<i>Autres retraitements</i>	0,00 €
Résultats n-1 ou n-2 à intégrer :	-337 627,00 €
Résultats à affecter en n+1 ou n+2 :	1 310 494,08 €

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION – AOGPE

L'Association des Œuvres Girondines de Protection de l'Enfance, fondée en 1918, a pour but de créer et de faire fonctionner, tous établissements ou services destinés à réaliser la protection de l'enfance et de l'adolescent.

Elle peut étendre son activité à d'autres domaines sociaux concernant la protection des personnes.

Elle est reconnue d'utilité publique depuis le 7 janvier 1921.

Composition du bureau :

Président : Monsieur Pascal LAFARGUE

Vice présidente : Madame Marguerite BELLOT

Vice président : Monsieur Daniel JOLLY

Secrétaire générale : Madame Marie ROUMILHAC

Secrétaire générale adjointe : Madame PAGUEGUY Michèle

Trésorier : Monsieur Pierre CHAMOULEAU

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Direction Générale : Madame Marlène Rimaux, Directrice Générale

Centre d'Accueil Raba Bègles: Madame Nadia HAMOUDI, Directrice

Service de Placement Familial : Madame Cathy BLANC-CHARDAN, Directrice

Foyer d'Accueil Montméjan : Madame Esther MANSO, Directrice

Centre de l'Audition et du Langage : Madame Françoise JOURDAIN, Directrice

S.A.2.P.: Madame Nadège MAITRE, directrice

PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'AOGPE

Direction Générale : créée en 1994, la direction Générale tient un rôle d'animation, de coordination et de contrôle des établissements et services gérés par l'Association.

Elle a pour fonction la gestion des services communs.

Le 23 mars 2005 l'association a reçu un avis favorable du Président du Conseil Général de la Gironde pour la reconnaissance de son Siège Social au titre du décret 2003-10.10 du 22/10/2003 et de l'arrêté du 10 novembre 2003.

Ce siège social est dénommé Direction Générale, son budget est officiellement abondé par une contribution des budgets des établissements selon une clé de répartition fixée par les autorités de contrôle.

La Direction Générale est maintenant organisée en 5 pôles dont la gestion est centralisée au siège :

- Le pôle paye / comptabilité : le traitement de la paye et les dossiers du personnel sont centralisés à la Direction Générale.

Les Budgets Prévisionnels et les Comptes Administratifs sont établis par la Direction Générale en collaboration avec les Directeurs d'Etablissement et de Service.

- Le pôle RH
- Le pôle Formation
- Le pôle Informatique
- Le pôle Entretien des bâtiments

En juillet 2020, la Direction Générale a acheté de nouveaux locaux situés 20 Rue Condorcet à Cenon où elle est installée depuis le 1^{er} Octobre 2020.

Centre d'Accueil RABA BEGLES : Maison d'enfants à Caractère Social, cet établissement s'est installé en juillet 2005 au 13 avenue Lerousseau à Bègles dans des locaux mis à disposition par le Conseil Général de la Gironde. L'établissement est habilité par le Conseil Général de la Gironde.

En 2019, la capacité d'accueil du centre passe à 57 places suite à la création du PEAD (Service de Placement Educatif à Domicile), pour la prise en charge de jeunes filles ou garçons de 3 à 18 ans en situation de placement à domicile sur le territoire des Graves puis à 63 places en 2023 avec l'extension de 6 places supplémentaires sur le PEAD.

En 2025, suite à la transformation de l'offre, la capacité d'accueil passe de 63 places à 79 places, comme suit :

- Foyer adolescentes : 8 places au lieu de 11
- Accueils Diversifiés : 16 places en chambres en ville au lieu de 21
9 places en AEJM (Aide Educative aux

Jeunes Majeurs)

- SMR (Service Modulé de RABA) : 14 places au lieu de 11
- PEAD : 32 places au lieu de 20

Service de Placement Familial : Ce service est situé 178/180 boulevard Roosevelt à Bordeaux. Il est habilité par le Conseil Général de la Gironde.

En 2025, suite à la transformation de l'offre, l'activité est revue à la baisse.

Il accueille désormais 160 enfants âgés de quelques jours à 21 ans (au lieu de 191), confiés à des familles d'accueil salariées par le service.

Les travailleurs sociaux du service assurent le suivi des enfants chez les Assistants Familiaux et le maintien des relations avec les familles naturelles.

Foyer d'Accueil Montméjan : Maison d'Enfants à Caractère Social, le foyer situé 75 rue Montméjan à Bordeaux, a une habilitation Aide sociale à l'Enfance.

En 2019, la capacité d'accueil du centre passe à 77 places suite à la création du SAHA de l'Entre-deux-Mers à Langoiran pour la prise en charge de Mineurs Non Accompagnés.

En mars 2023, le SAHA Entre-deux-Mers bénéficie d'une extension pour 6 places supplémentaires (dans une maison située au Tourne) portant ainsi la capacité totale d'accueil de Montméjan à 83 places.

En 2025, suite à la transformation de l'offre, la capacité totale d'accueil passe de 83 places à 84 places.

L'effectif est réparti de la façon suivante :

- Foyer adolescents : 8 places à l'internat au lieu de 11
3 places en Accueils Séquentiels
- Service Extérieur : 23 places en chambres en ville au lieu de 28
6 places en AEJM
- SAHA Bordeaux : 20 places
- SAHA Entre-deux-Mers : 24 places

Le SAHA (Service d'Accueil, d'Hébergement et d'Accompagnement) de Bordeaux, est basé Rue du Commandant Arnould, dans des locaux mis à disposition par l'association.

Centre de l'Audition et du Langage : Etablissement du secteur médico-social, le CAL est situé 15 bis Rue Jean Giono à Mérignac.

Il assure la prise en charge scolaire, éducative et la rééducation d'enfants affectés de troubles auditifs ou de troubles sévères du langage.

L'établissement élabore des projets individualisés, en collaboration avec l'Education nationale, le CHU de Bordeaux et des établissements spécialisés. Les relations avec la famille sont également au centre du dispositif de prise en charge.

Les modalités d'accueil sont adaptées, de l'internat de semaine au soutien scolaire individualisé en milieu ordinaire. L'établissement dispose également de quatre classes intégrées par convention avec l'Education Nationale.

Depuis 2017, l'agrément du CAL fixe la capacité globale de l'établissement à 99 places réparties comme suit :

- 70 places pour enfants sourds : 40 en internat et semi internat (16 internes) et 30 en SESSAD (25 en SSEFS et 5 en SAFEP).
- 29 places pour enfants ayant des troubles du langage.

7 places supplémentaires ont été accordées à compter du 1^{er} septembre 2020 sur le SESSAD, ce qui porte à 106 le nombre total de places.

Cependant, l'agrément devra être revu lors du prochain CPOM suite à la baisse de l'effectif sur l'internat et l'augmentation de l'activité sur le SESSAD.

S.A.2.P. (Service d'Accompagnement et de Protection aux Personnes) : Créé en 1992, ce service exerce aujourd'hui environ 1700 mesures à la demande des Juges d'Instance et des Juges pour enfants.

Le service est réparti en trois antennes situées à :

- Libourne : 16 Chemin Du Casse depuis juin 2018
- Langon : 20 Rue des acacias - Mazères
- Lormont : 8 Allée René Cassagne (où se trouve également le siège administratif). Le SA2P exerce des mesures MJPM, DPF et Ad Hoc (cette activité bénéficie d'un financement particulier depuis 2021).

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

- 1 Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière .

Il a notamment été fait application des dispositions suivantes :

- du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dont le but est de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Le règlement définitif a été homologué par arrêté du 26 décembre 2023. **La date d'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2025.**
- de l'arrêté du 27 décembre 2024 qui apporte les modifications induites par le règlement ANC n° 2022-06 (mise à jour de la M22bis)
- du règlement ANC n° 2019 - 04 du 8 novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif
- du règlement ANC n° 2018 - 06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

A noter donc, à compter du 1er janvier 2025, un changement de méthode résultant d'un changement de réglementation qui s'impose à l'AOGPE.

Ainsi le bilan et le compte de résultat sont désormais adaptés à la nouvelle réglementation soit principalement concernant :

- Le bilan :
 - * Les frais d'établissement sont présentés distinctement en dehors de l'actif immobilisé
 - * Les avances et acomptes versés sur des commandes d'immobilisations sont présentés avec les immobilisations en cours
 - * Les "charges constatées d'avance" se trouvent dans la rubrique "créances"
- Le compte de résultat :
 - * Les transferts de charge sont supprimés (compte 791-796-797)
 - * Les opérations de cessions d'immobilisations sont désormais rattachées aux produits et charges courants (suppression des comptes 775 et 675 et création des comptes 757 et 652)
 - * Les quote-parts de subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice se trouvent dans le résultat d'exploitation (suppression du compte 777 et création du compte 747)

- 2 Les conventions suivantes ont été respectées :

- principe de prudence
- continuité de l'exploitation

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Provision pour congés payés :

Pas de changement de méthode depuis l'avis CNC n° 2007-05 : les dettes pour congés payés sont comptabilisées selon les règles de droit commun.

En cas de rejet par les autorités de contrôle, après la clôture de l'exercice et lors de l'affectation du résultat (en N+1), affectation au compte 115922 "Report à nouveau (débiteur) - Dépenses pour congés payés"

Provision pour indemnités de départ à la retraite :

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont systématiquement constatées pour les salariés qui sont à cinq ans de leur départ à la retraite. Pour les autres salariés,

l'information du montant probable et actuariel est communiqué en annexe et non provisionné.

En cas de rejet par les autorités de contrôle, après la clôture de l'exercice et lors de l'affectation du résultat (en N+1), affectation au compte 115923 "Report à nouveau (débiteur) - Autres droits acquis par les salariés..."

Remboursements sur les rémunérations du personnel :

Les comptes 6419, 6429 et 6459 sont crédités, conformément au règlement comptable, des remboursements reçus sur les rémunérations et les charges de personnel. Cela concerne les indemnités journalières de sécurité sociale (subrogation) et de prévoyance, la partie salaire remboursée par l'organisme de formation et les remboursement de compte épargne temps.

Ces comptes ont pour vocation de retracer les atténuations de charges liées aux salaires.

Concernant les indemnités journalières de prévoyance, depuis le 1er janvier 2024, l'AOGPE ne bénéficie plus de l'option de rachat de franchise qui a été résiliée. Ainsi à compter de l'année 2025, les remboursements sont progressivement comptabilisés dans le compte 467200 IJ Prévoyance, de même que lorsque ces indemnités journalières prévoyance sont saisies en paye, l'impact est donc neutre.

- indépendance des exercices

3 L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité à été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le **mode linéaire** en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Evaluation externe : 5 ans
- Logiciels - licences : 1 à 3 ans
- Agencements et installations : 7 à 20 ans
- Matériels de transport : 5 à 7 ans
- Matériels informatiques : 2 à 3 ans
- Matériels de bureau : 5 à 10 ans
- Mobilier établissement : 5 à 10 ans
- Autres matériels et outillage : 3 à 10 ans

- La méthode des **amortissements par composants** est appliquée depuis 2006.

Pour les immeubles de bureaux, les durées d'amortissement et les proportions suivantes ont été retenues : 40 ans pour le gros œuvre (40 %), 20 ans pour les façades et étanchéité (10 %), 15 ans pour les installations (30 %) et 7 ans pour les agencements (20 %).

Pour les constructions accueillant des enfants et un internat, les durées d'amortissements et les proportions retenues sont différentes : 40 ans pour le gros oeuvre (42 %), 30 ans pour les façades et étanchéité (8 %), 20 ans pour les installations (29 %) et 10 ans pour les agencements (21 %) .

Les autres investissements réalisés avant le 1er Janvier 2007 n'ont pas été décomposés, l'impact n'étant pas significatif.

❶ Utilisation de la méthode des **amortissements progressifs** dans certains cas :

Afin de lisser au fil des exercices le coût de l'investissement financé par l'emprunt, la méthode des amortissements progressifs a été retenue au budget pour le Siège pour les 2 immeubles (Lormont et Cenon) et le SA2P. Suivant cette méthode, les amortissements suivent le remboursement de l'emprunt, ce qui permet d'avoir une section d'investissement équilibrée et de maintenir une charge stable pour la finance publique. Cette méthode implique cependant un retraitement au niveau du compte administratif correspondant à la différence entre l'amortissement budgétaire retenu (progressif) et l'amortissement comptable (linéaire). Voir tableau de simulation des amortissements page 17 à 26 pour le siège et page 27 à 31 pour le SA2P.

Le surplus d'amortissement ainsi constaté est affecté, après la clôture de l'exercice, au compte 115921 "Report à nouveau (débit) - Amortissements comptables excédentaires différés".

TABLEAU DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	Années							
				2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
. Gros Œuvre . Façades & étanchéité . Installations . Agencements	40	2,50%	806 852	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
	20	5,00%	201 713	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086
	15	6,67%	605 139	40 343	40 343	40 343	40 284	40 284	40 284	40 284	40 284
	7	14,29%	403 426	57 632	57 632	57 632	57 632	57 632	57 632	57 632	57 632
Valeur initiale du bâtiment acquis			2 017 130	128 232	128 232	128 232	128 173	128 173	128 173	128 173	70 541
Charges comptables nettes / comptes annuels			2 018 652	128 232	128 232	128 232	128 173	128 173	128 173	128 173	70 541
+ Intérêts financiers			1 259 267	102 477	95 159	81 254	78 920	76 487	73 952	71 310	68 556
Charges comptables intégrées sur budget (1)			3 277 919	230 709	223 391	209 486	207 093	204 660	202 125	199 483	139 097
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			3 277 919	102 477	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636
Retraitements à effectuer / Budget (3)	0			128 232	86 755	72 850	70 457	68 024	65 489	62 847	2 461

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	3 277 919
(2) + (3) = (1)	

BATIMENT - 8 Allée René Cassagne 33210 LORMONT

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
. Gros Œuvre	40	2,50%	806 852	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
. Façades & étanchéité	20	5,00%	201 713	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086	10 086
. Installations	15	6,67%	605 139	40 284	40 284	40 284	40 284	40 284	40 284	40 284	40 284
. Agencements	7	14,29%	403 426								748
Valeur initiale du bâtiment acquis			2 017 130	70 541	70 541	70 541	70 541	70 541	70 541	70 541	31 005
Charges comptables nettes / comptes annuels											
+ Intérêts financiers			1 259 267	65 687	62 696	59 579	56 331	52 947	49 419	45 743	41 912
Charges comptables intégrées sur budget (1)			3 277 919	136 227	133 237	130 120	126 872	123 487	119 960	116 284	72 917
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			3 277 919	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636
Retraitements à effectuer / Budget (3)			0	-409	-3 399	-6 516	-9 764	-13 149	-16 676	-20 352	-63 719

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	3 277 919
(2) + (3) = (1)	

BATIMENT - 8 Allée René Cassagne 33210 LORMONT

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
. Gros Œuvre	40	2,50%	806 852	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
. Façades & étanchéité	20	5,00%	201 713	10 086	10 086	10 086	10 086				
. Installations	15	6,67%	605 139	748							
. Agencements	7	14,29%	403 426								
Valeur initiale du bâtiment acquis			2 017 130	31 005	30 986	30 257	30 257	20 171	20 171	20 171	20 171
Charges comptables nettes / comptes annuels											
+ Intérêts financiers			1 259 267	37 919	33 758	29 422	24 902	20 193	15 285	10 170	4 839
Charges comptables intégrées sur budget (1)			3 277 919	68 924	64 744	59 679	55 159	40 364	35 456	30 341	25 010
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			3 277 919	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636	136 636
Retraitements à effectuer / Budget (3)			0	-67 712	-71 892	-76 957	-81 477	-96 272	-101 180	-106 295	-111 626

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	3 277 919
(2) + (3) = (1)	

BATIMENT - 8 Allée René Cassagne 33210 LORMONT

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
. Gros Œuvre	40	2,50%	806 852	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
. Façades & étanchéité	20	5,00%	201 713								
. Installations	15	6,67%	605 139								
. Agencements	7	14,29%	403 426								
Valeur initiale du bâtiment acquis			2 017 130	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
Charges comptables nettes / comptes annuels			2 018 652	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
+ Intérêts financiers			1 259 267	351							
Charges comptables intégrées sur budget (1)			3 277 919	20 522	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			3 277 919	32 814							
Retraitements à effectuer / Budget (3)			0	-12 292	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	3 277 919
(2) + (3) = (1)	

BATIMENT - 8 Allée René Cassagne 33210 LORMONT

Simulation des amortissements		Durées	Taux	Valeur	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046
. Gros Œuvre . Façades & étanchéité . Installations . Agencements		40	2,50%	806 852	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
		20	5,00%	201 713								
		15	6,67%	605 139								
		7	14,29%	403 426								
Valeur initiale du bâtiment acquis				2 017 130	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
Charges comptables nettes / comptes annuels + Intérêts financiers				2 018 652	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
				1 259 267								
Charges comptables intégrées sur budget (1)				3 277 919	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)				3 277 919								
Retraitements à effectuer / Budget (3)				0	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171	20 171

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	3 277 919
(2) + (3) = (1)	

TABEAU DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	Années							
				2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
. Gros Œuvre . Façades & étanchéité . Installations . Agencements	40	2,50%	354 605	2 216	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865
	20	5,00%	88 651	1 108	4 433	4 433	4 433	4 433	4 433	4 433	4 433
	15	6,67%	277 433	4 624	18 496	18 496	18 496	18 496	18 496	18 496	18 496
	7	14,29%	197 848	7 066	28 264	28 264	28 264	28 264	28 264	28 264	21 198
Valeur initiale du bâtiment acquis			948 537	15 014	60 057	60 057	60 057	60 057	60 057	60 057	52 991
Part autofinancée (dotation à rajouter sur BP)		-	143 537	2 281	9 125	9 125	9 125	9 125	9 125	9 125	8 099
Charges comptables nettes / comptes annuels			775 000	12 733	50 932	50 932	50 932	50 932	50 932	50 932	44 892
+ Intérêts financiers			102 975	4 081	9 384	8 951	8 513	8 069	7 619	7 164	6 704
Charges comptables intégrées sur budget (1)			877 975	16 814	60 316	59 883	59 445	59 001	58 551	58 096	51 596
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			877 975	12 622	43 815	43 815	43 815	43 815	43 815	43 815	43 815
Retraitements à effectuer / Budget (3)			-0	4 192	16 501	16 068	15 630	15 186	14 736	14 281	7 781

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	877 975
(2) + (3) = (1)	

Batiment - 20 Rue Condorcet 33150 CENON

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
Gros Œuvre	40	2,50%	354 605	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865
. Façades & étanchéité	20	5,00%	88 651	4 433	4 433	4 433	4 433	4 433	4 433	4 433	4 433
. Installations	15	6,67%	277 433	18 496	18 496	18 496	18 496	18 496	18 496	18 496	13 872
. Agencements	7	14,29%	197 848								
Valeur initiale du bâtiment acquis			918 537	31 793	31 793	31 793	31 793	31 793	31 793	31 793	27 170
Part autofinancée (dotation à rajouter sur BP)			-	5 024	-	5 024	-	5 024	-	5 024	-4 306
Charges comptables nettes / comptes annuels			775 000	26 769	26 769	26 769	26 769	26 769	26 769	26 769	22 864
+ Intérêts financiers			102 975	6 237	5 765	5 286	4 802	4 311	3 815	3 312	2 803
Charges comptables intégrées sur budget (1)			877 975	33 006	32 534	32 055	31 571	31 080	30 584	30 081	25 667
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			877 975	43 815	43 815	43 815	43 815	43 815	43 815	43 815	43 815
Retraitements à effectuer / Budget (3)			-0	-10 809	-11 281	-11 760	-12 244	-12 735	-13 231	-13 734	-18 148

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	877 975
(2) + (3) = (1)	

Batiment - 20 Rue Condorcet 33150 CENON

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044
. Gros Œuvre	40	2,50%	354 605	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865
. Façades & étanchéité	20	5,00%	88 651	4 433	4 433	4 433	4 433	3 324				
. Installations	15	6,67%	277 433									
. Agencements	7	14,29%	197 848									
Valeur initiale du bâtiment acquis			918 537	13 298	13 298	13 298	13 298	12 189	8 865	8 865	8 865	8 865
Part autofinancée (dotation à rajouter sur BP)		-	143 537	-2 153	-2 153	-2 153	-2 153	-1 973	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435
Charges comptables nettes / comptes annuels			775 000	11 145	11 145	11 145	11 145	10 216	7 430	7 430	7 430	7 430
+ Intérêts financiers			102 975	2 287	1 765	1 236	701	170				
Charges comptables intégrées sur budget (1)			877 975	13 432	12 910	12 381	11 846	10 386	7 430	7 430	7 430	7 430
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			877 975	43 815	43 815	43 815	43 815	32 868				
Retraitements à effectuer / Budget (3)			-0	-30 383	-30 905	-31 434	-31 969	-22 482	7 430	7 430	7 430	7 430

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	877 975
(2) + (3) = (1)	

Batiment - 20 Rue Condorcet 33150 CENON

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	2045	2046	2047	2048	2049	2050	2051	2052	2053
. Gros Œuvre	40	2,50%	354 605	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865
. Façades & étanchéité	20	5,00%	88 651									
. Installations	15	6,67%	277 433									
. Agencements	7	14,29%	197 848									
Valeur initiale du bâtiment acquis			918 537	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865
Part autofinancée (dotation à rajouter sur BP)			-	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435
Charges comptables nettes / comptes annuels			775 000	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430
+ Intérêts financiers			102 975									
Charges comptables intégrées sur budget (1)			877 975	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			877 975									
Retraitements à effectuer / Budget (3)			-0	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	877 975
(2) + (3) = (1)	

Batiment - 20 Rue Condorcet 33150 CENON

<i>Simulation des amortissements</i>	<i>Durées</i>	<i>Taux</i>	<i>Valeur</i>	<i>2054</i>	<i>2055</i>	<i>2056</i>	<i>2057</i>	<i>2058</i>	<i>2059</i>	<i>2060</i>
. Gros Œuvre	40	2,50%	354 605	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	6 649
. Façades & étanchéité	20	5,00%	88 651							
. Installations	15	6,67%	277 433							
. Agencements	7	14,29%	197 848							
Valeur initiale du bâtiment acquis			918 537	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	8 865	6 649
Part autofinancée (dotation à rajouter sur BP)			-	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 435	-1 083
Charges comptables nettes / comptes annuels			775 000	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	5 566
+ Intérêts financiers			102 975							
Charges comptables intégrées sur budget (1)			877 975	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	5 566
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			877 975							
Retraitements à effectuer / Budget (3)			-0	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	7 430	5 566

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	877 975
(2) + (3) = (1)	

S.A.2.P.

TABEAU DE SUIVI DES AMORTISSEMENTS

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	Années								
				2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Gros Œuvre	40	2,50%	200 000		1 542	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
. Façades & étanchéité	20	5,00%	50 000		771	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
. Installations	15	6,67%	150 000		3 083	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
. Agencements	7	14,29%	100 000		4 405	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286	9 880
Part du bâtiment acquis par emprunt			500 000	-	9 801	31 786	31 786	31 786	31 786	31 786	31 786	27 380
Charges comptables nettes / comptes annuels			500 000	-	9 801	31 786	31 786	31 786	31 786	31 786	31 786	27 380
+ Intérêts financiers			167 956	3 987	15 561	14 924	14 267	13 589	12 889	12 166	11 419	10 648
Charges comptables (1)			667 956	3 987	25 362	46 710	46 053	45 375	44 675	43 952	43 205	38 028
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			667 956	8 789	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155
Retraitements à effectuer / Budget (3) : compte 116100			-0	-4 802	-9 793	11 555	10 898	10 220	9 520	8 797	8 050	2 873

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	667 956
(2) + (3) = (1)	

S.A.2.P.

Simulation des amortissements		Durées	Taux	Valeur	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
. Gros Œuvre . Façades & étanchéité . Installations . Agencements		40	2,50%	200 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	
		20	5,00%	50 000	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	
		15	6,67%	150 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	6 917		
		7	14,29%	100 000										
Part du bâtiment acquis par emprunt				500 000	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	14 417	7 500		
Charges comptables nettes / comptes annuels				500 000	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	14 417	7 500		
+ Intérêts financiers				167 956	9 852	9 031	8 182	7 306	6 402	5 468	4 504	3 509	2 481	
Charges comptables (1)				667 956	27 352	26 531	25 682	24 806	23 902	22 968	22 004	17 926	9 981	
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)				667 956	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	35 155	
Retraitements à effectuer / Budget (3) : compte 116100				-0	-7 803	-8 624	-9 473	-10 349	-11 253	-12 187	-13 151	-17 229	-25 174	

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	667 956
(2) + (3) = (1)	

S.A.2.P.

Simulation des amortissements		Durées	Taux	Valeur	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040
. Gros Œuvre . Façades & étanchéité . Installations . Agencements		40	2,50%	200 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
		20	5,00%	50 000	2 500	2 500	2 500	1 729					
		15	6,67%	150 000									
		7	14,29%	100 000									
Part du bâtiment acquis par emprunt				500 000	7 500	7 500	7 500	6 729	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Charges comptables nettes / comptes annuels				500 000	7 500	7 500	7 500	6 729	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
+ Intérêts financiers				167 956	1 420	351							
Charges comptables (1)				667 956	8 920	7 851	7 500	6 729	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)				667 956	35 155	26 377							
Retraitements à effectuer / Budget (3) : compte 116100				-0	-26 235	-18 526	7 500	6 729	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	667 956
(2) + (3) = (1)	

S.A.2.P.

Simulation des amortissements	Durées	Taux	Valeur	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	2049
. Gros Œuvre . Façades & étanchéité . Installations . Agencements Part du bâtiment acquis par emprunt	40	2,50%	200 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	20	5,00%	50 000									
	15	6,67%	150 000									
	7	14,29%	100 000									
Charges comptables nettes / comptes annuels + Intérêts financiers			500 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
			500 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Charges comptables (1)			167 956									
			667 956	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)			667 956									
Retraitements à effectuer / Budget (3) : compte 116100			-0	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	667 956
(2) + (3) = (1)	

Simulation des amortissements		Durées	Taux	Valeur	2050	2051	2052	2053	2054	2055
. Gros Œuvre . Facades & étanchéité . Installations . Agencements		40	2,50%	200 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	3 458
		20	5,00%	50 000						
		15	6,67%	150 000						
		7	14,29%	100 000						
Part du bâtiment acquis par emprunt				500 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	3 458
Charges comptables nettes / comptes annuels				500 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	3 458
+ Intérêts financiers				167 956						
Charges comptables (1)				667 956	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	3 458
Remboursement de l'emprunt à faire face (2)				667 956						
Retraitements à effectuer / Budget (3) : compte 116100				-0	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	3 458

CONTRÔLE / EQUILIBRE BUDGETAIRE SECTION INVESTISSEMENT	667 956
(2) + (3) = (1)	

FAITS CARACTERISTIQUES

Baisse des financements du Conseil Départemental de la Gironde

L'année 2025 a été marquée par des contraintes budgétaires sans précédent liées aux difficultés financières importantes rencontrées par le Département de la Gironde.

Cela a eu pour incidence une transformation de l'offre de service des MECS RABA et MONTMEJAN (cf présentation des établissements) avec une participation à l'économie à hauteur de 220 000 € en année pleine. Grâce à des mouvements de personnel au sein des MECS, seul un licenciement économique n'a pas pu être évité.

Concernant le Service Placement Familial, le Département a pris en compte la baisse de l'activité avec un objectif cible à atteindre fin 2025 de 160 enfants suivis (au lieu de 191) et 105 familles d'accueil (au lieu de 130). L'objectif a été atteint progressivement sans rupture de prise en charge ni licenciement.

Concernant le service Ad Hoc du SA2P, la subvention a encore été réduite et est passée de 124 300 € en 2024 à 63 550 € pour 2025.

Trésorerie :

L'année 2025 a été, à nouveau, marquée par les difficultés du Département de la Gironde à régler les factures dans les délais. Face à cette situation, il n'a pas été possible de renoncer au factoring et aux lignes de trésorerie mis en place depuis mars 2024.

Le coût s'est élevé à 33 450,10 € concernant les commissions de financement du factoring (contre 44 608 € en 2024) et à 5 086,89 € d'intérêts des lignes de crédit de trésorerie (contre 10 721 € en 2024).

Cependant, la situation semble s'améliorer depuis le dernier trimestre 2025 et cette tendance paraît se confirmer début 2026. Les autorisations de découvert ont été supprimées pour 2026, le factoring suffit.

Ainsi, contrairement à 2024, la trésorerie de l'ensemble des établissements de protection de l'enfance a pu présenter des soldes positifs au 31 décembre 2025.

Ségur pour les oubliés du Ségur (appelé Ségur pour tous):

Pour rappel, suite à l'accord du 4 juin 2024 agréé par l'arrêté du 25 juin 2024, l'indemnité Ségur est désormais généralisée à tous les personnels qui n'en avaient pas bénéficié et cela avec un effet rétroactif au 1er janvier 2024.

A noter, que les budgets accordés par le Département de la Gironde pour 2025 financent 100 % du Ségur pour tous au titre de 2024 mais seulement 70 % au titre de 2025. Les rappels de janvier à octobre 2024 de Ségur pour Tous ont donc pu être mis en paiement courant 2025.

Par contre, concernant la Direction Générale, le Ségur pour Tous n'est toujours pas financé par le Département alors que cela concerne la totalité des salariés.

Le montant total non financé au titre de 2025 est estimé à 63 000 € et a un impact significatif sur le déficit constaté au 31/12/2025 de la Direction Générale.

Prud'Hommes:

- **En date du 19 décembre 2024**, deux salariés du Service Placement Familial ont saisi le Conseil des Prud'Hommes en contestation de leur licenciement qui leur avait été notifié le 10 juin 2024.

Ils réclament respectivement la somme de 35 000 € et 32 000 € toutes causes de préjudices confondus.

Des provisions sont constituées à hauteur des montants ci-dessus.

Ces dossiers ont été renvoyés à une audience en date du 6 Mai 2026.

- **En date du 12 novembre 2024**, un autre salarié du Service Placement Familial a saisi le Conseil des Prud'Hommes en contestation des sommes versées lors de sa démission intervenue le 3 novembre 2023.

Le montant demandé s'élève à 40 300 €; cependant 23 556 € relatifs à une indemnité de sujétion sont prescrits.

Une provision est donc constituée pour un montant de 16 744 €.

Ce dossier a été renvoyé à une audience en date du 6 Mai 2026.

Licenciement économique:

Suite à la transformation de l'offre (cf ci-dessus), un licenciement économique a dû être effectué.

La procédure a été validée en décembre 2025 pour une date de sortie effective le 19 février 2026.

Une provision a été constituée au 31/12/2025 à hauteur de 27 232,15 €.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Document certifié conforme
Par le Commissaire aux comptes

Suite au règlement de l'ANC sur la modernisation des états financiers obligatoire à compter du 1er janvier 2025, les frais d'établissement font l'objet d'une présentation distincte dans les bilans comptables.

Ils ne sont plus inclus dans les immobilisations incorporelles et sont présentés sur une ligne spécifique .

Ils correspondent aux frais d'évaluation externe (compte 201300).

FRAIS D'ETABLISSEMENT	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Transfert (+ ou -)	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	9 144,00	-	-	-	9 144,00
Service Placement Familial	9 144,00	-	-	-	9 144,00
Foyer d'Accueil Montméjan	7 560,00	-	-	-	7 560,00
Centre de L'Audition et du Langage	17 905,52	-	-	-	17 905,52
S.A.2.P.	11 700,00	14 337,60	-	11 700,00	14 337,60
Direction Générale - Siège	-	-	-	-	-
Association	-	-	-	-	-
TOTAL	55 453,52	14 337,60	-	11 700,00	58 091,12

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Transfert (+ ou -)	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	2 005,86	-	-	-	2 005,86
Service Placement Familial	1 795,74	-	-	-	1 795,74
Foyer d'Accueil Montméjan	4 418,13	-	-	-	4 418,13
Centre de L'Audition et du Langage	11 584,87	-	-	-	11 584,87
S.A.2.P.	4 346,84	-	-	-	4 346,84
Direction Générale - Siège	50 565,30	1 221,12	-	681,65	51 104,77
Association	-	-	-	-	-
TOTAL	74 716,74	1 221,12	-	681,65	75 256,21

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Transfert (+ ou -)	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	833 650,15	-	-	12 597,15	821 053,00
Service Placement Familial	2 010 420,63	-	-	-	2 010 420,63
Foyer d'Accueil Montméjan	2 486 608,24	-	-	-	2 486 608,24
Centre de L'Audition et du Langage	5 109 615,83	7 655,93	-	-	5 117 271,76
S.A.2.P.	2 350 329,23	16 024,64	-	-	2 366 353,87
Direction Générale - Siège	3 106 939,02	-	-	12 583,20	3 094 355,82
Association	421 765,15	-	-	33 688,98	388 076,17
TOTAL	16 319 328,25	23 680,57	-	58 869,33	16 284 139,49

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	Transfert (+ ou -)	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	12 043,62	-	-	-	12 043,62
Service Placement Familial	19 580,57	-	-	19 580,57	-
Foyer d'Accueil Montméjan	24 632,80	4 717,00	-	5 927,09	23 422,71
Centre de L'Audition et du Langage	1 000,00	-	-	-	1 000,00
S.A.2.P.	-	-	-	-	-
Direction Générale - Siège	35 879,36	68,85	-	4 288,20	31 660,01
Association*	10 516,54	-	3 996,86	5 385,76	9 127,64
P.A.S.S.	3 996,86	-	- 3 996,86	-	-
TOTAL	107 649,75	4 785,85		35 181,62	77 253,98

* **Association** : Dont une avance de trésorerie de 10 000 € consentie en faveur de l'URIOPSS Aquitaine et qui sera remboursée à compter de janvier 2024 suivant les modalités prévues dans le contrat signé le 3 novembre 2022 soit 277,78 € par mois.

Les versements se sont arrêtés en Mai 2025 suite à une mesure de sauvegarde de l'URIOPSS.
Le solde restant dû est de 5277,74 € au 31/12/2025.

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

FRAIS D'ETABLISSEMENT	Amortissements cumulés en début d'exercice	Dotations	Transfert (+ ou -)	Sorties de l'actif	Amortissements cumulés en fin d'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	1 010,92	1 828,80	-	-	2 839,72
Service Placement Familial	218,44	1 828,80	-	-	2 047,24
Foyer d'Accueil Montméjan	7 560,00	-	-	-	7 560,00
Centre de L'Audition et du Langage	2 680,35	3 581,10	-	-	6 261,45
S.A.2.P.	11 700,00	477,92	-	11 700,00	477,92
Direction Générale - Siège	-	-	-	-	-
Association	-	-	-	-	-
TOTAL	23 169,71	7 716,62	-	11 700,00	19 186,33

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Amortissements cumulés en début d'exercice	Dotations	Transfert (+ ou -)	Sorties de l'actif	Amortissements cumulés en fin d'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	1 751,63	254,23	-	-	2 005,86
Service Placement Familial	1 582,66	213,08	-	-	1 795,74
Foyer d'Accueil Montméjan	2 637,88	1 042,77	-	-	3 680,65
Centre de L'Audition et du Langage	6 145,19	1 958,79	-	-	8 103,98
S.A.2.P.	3 894,32	452,52	-	-	4 346,84
Direction Générale - Siège	47 762,63	1 947,51	-	681,65	49 028,49
Association	-	-	-	-	-
TOTAL	63 774,31	5 868,90	-	681,65	68 961,56

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Amortissements cumulés en début d'exercice	Dotations	Transfert (+ ou -)	Sorties de l'actif	Amortissements cumulés en fin d'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	484 054,56	57 380,28	-	12 597,15	528 837,69
Service Placement Familial	1 674 527,50	69 710,17	-	-	1 744 237,67
Foyer d'Accueil Montméjan	1 274 382,12	129 920,99	-	-	1 404 303,11
Centre de L'Audition et du Langage	2 255 251,85	250 925,45	-	-	2 506 177,30
S.A.2.P.	1 092 734,31	98 524,41	-	-	1 191 258,72
Direction Générale - Siège	1 954 809,99	96 461,66	-	12 583,20	2 038 688,45
Association	320 736,84	8 935,94	-	33 688,98	295 983,80
TOTAL	9 056 497,17	711 858,90	-	58 869,33	9 709 486,74

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances des organismes payeurs	Montant Brut	Echéances	
		- d'1 an	+d'1 an
Centre d'Accueil RABA BEGLES	277 663,94	277 663,94	-
Service Placement Familial	1 473 476,48	1 473 476,48	-
Foyer d'Accueil Montméjan	508 222,16	508 222,16	-
Centre de L'Audition et du Langage	3 469,83	3 469,83	-
S.A.2.P.	81 911,47	81 911,47	-
Direction Générale - Siège	-	-	-
Association	-	-	-
TOTAL	2 344 743,88	2 344 743,88	-

Autres Créances	Montant Brut	Echéances	
		- d'1 an	+d'1 an
Centre d'Accueil RABA BEGLES *	287 588,79	287 588,79	-
Service Placement Familial *	608 599,82	608 599,82	-
Foyer d'Accueil Montméjan *	63 181,00	63 181,00	-
Centre de L'Audition et du Langage	20 518,72	20 518,72	-
S.A.2.P.	71 615,88	71 615,88	-
Direction Générale - Siège	70 153,07	70 153,07	-
Association	-	-	-
TOTAL	1 121 657,28	1 121 657,28	-

*Ecart : 598,56 € comptes débiteurs comptés ici en autres créances et non pour le solde (cf dettes fiscales et sociales et autres dettes)

* Pour le Centre d'Accueil Raba Bègles, le Service de Placement Familial et le Foyer d'Accueil Montméjan, les autres créances sont principalement constituées du solde des créances cédées au factor et du fonds de réserve, en lien avec notre contrat de factoring mis en place en 2024.

DISPONIBILITES

Centre d'Accueil RABA BEGLES	179 920,95
Service Placement Familial	112 683,67
Foyer d'Accueil Montméjan	165 403,78
Centre de L'Audition et du Langage	738 857,42
S.A.2.P. ⁽¹⁾	685 138,71
Direction Générale - Siège ⁽²⁾	2 219 621,66
Association ⁽³⁾	54 272,65
TOTAL	4 155 898,84

⁽¹⁾ Dont LIVRET A Banque Postale : 4 139,22 €

Dont Compte à terme nanti (Société Générale) : 205 215,71 €

⁽²⁾ Dont Comptes sur LIVRET (Société Générale): 253 647,34 €

Dont Compte sur LIVRET (Crédit Agricole) : 1 400 970,47 €

Dont Dépôt à terme (Crédit Agricole) : 500 000 €

Direction Générale : Les fonds de trésorerie placés sont issus de la trésorerie des établissements et services. La procédure interne respecte les dispositions prévues par le décret 2003 -1010 du 23 octobre 2003.

⁽³⁾ Dont Compte sur LIVRET (Crédit Agricole) : 27 456,66 €

Les concours bancaires et soldes créditeurs de banque sont portés en dettes financières dans le bilan de chaque établissement et ne font pas l'objet d'une compensation avec les soldes bancaires débiteurs.

CHARGES et PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ces rubriques ne contiennent que des charges et produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'association.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

La présentation des fonds propres fait apparaître des subdivisions spécifiques indiquant la part des activités sociales et médico-sociales (SMS) sous gestion contrôlée et celle qui n'en fait pas partie. (cf nouveau comptable ANC n° 2019-04)

Libellés	Solde à l'ouverture	Affectation résultat N-1 ou N-2	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture
Fonds propres sans droits de reprise	332 128,25				332 128,25
RESERVES :	3 742 054,41				4 045 450,38
<i>Dont réserves des activités SMS sous gestion contrôlée détaillées comme suit :</i>					
	3 224 798,13				3 528 194,10
- Excédents affectés à l'investissement	1 986 474,10				1 986 474,10
- Excédents affectés à la couverture du BFR	685 512,42				685 512,42
- Réserves de compensation des déficits	505 852,61				809 248,58
Centre d'Accueil RABA BEGLES				21 235,96	
Service Placement Familial					
Foyer d'Accueil Montméjan		21 045,61			
Centre de L'Audition et du Langage		284 496,95			
S.A.2.P.		19 089,37			
- Réserves de compensation des charges d'amortissement	46 959,00				46 959,00
REPORT A NOUVEAU :	-1 615 705,90				-3 076 351,07
S.A.2.P.					
P.A.S.S.				31 012,58	
Association			31 012,58	161 183,89	
<i>Dont report à nouveau des activités SMS sous gestion contrôlée détaillé comme suit :</i>					
	-1 762 282,18				-3 061 743,46
- Report à nouveau des activités SMS	-773 985,64				-2 121 792,92
Centre d'Accueil RABA BEGLES			21 235,96	106 548,76	
Service Placement Familial			151 249,88	1 229 476,69	
Foyer d'Accueil Montméjan			78 359,95	143 008,97	
Centre de L'Audition et du Langage			0,00	0,00	
S.A.2.P.			14 530,33		
Direction Générale - Siège			7 358,39	141 507,37	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (suite)

Libellés	Solde à l'ouverture	Affectation résultat N-1 ou N-2	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la clôture
- Report à nouveau constitué de charges des activités des SMS dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée					
	-988 296,54				-939 950,54
Centre d'Accueil RABA BEGLES			-9 308,00	74,00	
Service Placement Familial			-15 559,00	9 229,00	
Foyer d'Accueil Montméjan			-26 168,00	183,00	
Centre de L'Audition et du Langage			0,00	0,00	
S.A.2.P.			-26 284,00	16 472,00	
Direction Générale - Siège			-11 529,00	111 236,00	
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-1 161 249,20				1 702 830,08
Association				15 791,77	
<i>Dont résultats des activités SMS sous gestion contrôlée détaillés comme suit :</i>					
					1 718 621,85
Centre d'Accueil RABA BEGLES			163 941,14		
Service Placement Familial			1 304 781,99		
Foyer d'Accueil Montméjan				130 117,05	
Centre de L'Audition et du Langage			197 151,85		
S.A.2.P.			167 477,54		
Direction Générale - Siège			15 386,38		
SITUATION NETTE					3 004 057,64
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 737 567,54				1 611 146,11
Service Placement Familial				1 828,93	
Foyer d'Accueil Montmejan				20 000,00	
Centre de L'Audition et du Langage			5 620,69	121 156,28	
S.A.2.P.			11 395,00	451,91	
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Réserves des plus values nettes d'actifs	2 122 892,55				2 127 292,55
Centre d'Accueil RABA BEGLES			8 400,00		
Service Placement Familial			0,00	1 500,00	
Foyer d'Accueil Montméjan			0,00		
Centre de L'Audition et du Langage			0,00		
Direction Générale - Siège			0,00	2 500,00	
TOTAL FONDS PROPRES	5 157 687,65		2 089 053,68	2 264 514,16	6 742 496,30

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITE

	Résultats comptables	Retraitements Congés Payés	Retraitements départ retraite	Autres retraitements	Amort. Excédentaires différés	Reprise résultats antérieurs	Résultats effectifs
Centre d'accueil Raba Bègles	163 941,14	7 061,00	10 115,00			0,00	181 117,14
Service Placement Familial	1 304 781,99	-3 809,00	-58 488,00			-229 000,00	1 013 484,99
Foyer d'accueil Montméjan	-130 117,05	8 160,00	19 487,00			-56 831,00	-159 301,05
Centre Audition et Langage	197 151,85						197 151,85
S.A.2.P.	167 477,54	3 572,00	1 506,00		-9 473,00		163 082,54
Direction Générale - Siège	15 386,38	7 921,00	21 460,00		-62 221,00	-51 796,00	-69 249,62
Association	-15 791,77						-15 791,77
TOTAL	1 702 830,08	22 905,00	-5 920,00	0,00	-71 694,00	-337 627,00	1 310 494,08

RESULTAT EFFECTIF GLOBAL 1 310 494,08

Dont Résultat effectif sous gestion propre -15 791,77

Dont Résultat effectif sous gestion contrôlée 1 326 285,85

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	Centre de l'Audition et du Langage	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
(1)	Subvention pour travaux non reductibles accordée sur BP 2004, 2005, 2006 et affectation d'une partie de l'excédent 2006 pour financer la reconstruction du CAL	353 680,00		29 200,00	324 480,00
(2)	Solde subvention accordée en 2005 et 2006	453,54			453,54
(3)	Subvention CNSA accordée dans le cadre d'un PAI (Plan d'Aide à l'investissement) pour accompagner le financement de la reconstruction du CAL	807 572,00		66 673,00	740 899,00
(4)	Subventions CCAH obtenues en 2016 pour participer au financement de la reconstruction du CAL	227 134,00		18 752,00	208 382,00
(5)	Subvention Fondation de France obtenue en 2017	1 324,73		412,90	911,83
(6)	Subventions CCAH obtenues en 2017 pour participer au financement de la reconstruction du CAL	73 533,00		5 860,00	67 673,00
	Subvention CNAV obtenue en 2025 pour le financement d'une autolaveuse dans le cadre d'une action de prévention		4 620,69	231,03	4 389,66
	Subvention OETH obtenue en 2025 pour le financement d'un siège dans le cadre de l'aide à la compensation		1 000,00	27,35	972,65
	TOTAL	1 463 697,27	5 620,69	121 156,28	1 348 161,68

- (1) - sur exercice 2004 : 50 000 € accordés en travaux non reductibles pour le financement des investissements demandés dans le cadre du dossier CROSS
 - sur exercice 2005 : 130 000 € accordés sur l'excédent réalisé en 2004 et 100 000 € accordés en travaux non reductibles et affectés au dossier CROSS
 - sur exercice 2006 : 150 000 € accordés en travaux non reductibles et affectés au dossier CROSS
 - sur exercice 2008 : 170 000 € accordés par affectation d'une partie de l'excédent 2006
- (2) Solde subvention 2005 et 2006 soit 2325,56 € - 965,86 € - 906,16 € = 453,54 €
- (3) Subvention de 1 370 000 € obtenue de la CNSA dans le cadre d'un PAI
- (4) Subventions obtenues en 2016 du CCAH pour une total de 385 319 € :
 - 48 165 € d'HUMANIS
 - 216 742 € de l'IRCEM
 - 120 412 € de KLESIA
- (5) Subventions obtenues en 2017 de la Fondation de France pour financer l'atelier cuisine (1 737 €) et l'espace cinéma (4 129 €). En 2018, les 2 subventions ont été réunies comptablement.
- (6) Subventions obtenues en 2017 du CCAH pour un total de 120 413 € :
 - 24 083 € d'AGRICOLA
 - 48 165 € d'HUMANIS

Foyer Montméjan	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Subvention correspondant au solde non utilisé en 2006	3 383,81			3 383,81
Subvention provenant de l'affectation du trop perçu s/la dotation du Placement Familial pour financer la rénovation du Foyer Montméjan	268 657,53		20 000,00	248 657,53
TOTAL	272 041,34	-	20 000,00	252 041,34

Service Placement Familial	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Subvention p/financement des travaux de réhabilitation 178 et 180 bd Franklin Roosevelt	1 828,93		1 828,93	-
TOTAL	1 828,93	-	1 828,93	-

S.A.2.P.	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Subvention OETH obtenue en 2025 pour le financement de mobilier de bureau dans le cadre de l'aide à la compensation		2 075,00		2 075,00
Subvention OETH obtenue en 2025 pour le financement de mobilier de bureau dans le cadre de l'aide à la compensation		5 134,00	348,38	4 785,62
Subvention OETH obtenue en 2025 pour le financement de mobilier de bureau dans le cadre de l'aide à la compensation		4 186,00	103,53	4 082,47
TOTAL	-	11 395,00	451,91	10 943,09

TOTAL SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
	1 737 567,54	17 015,69	143 437,12	1 611 146,11

TABLEAU DES PROVISIONS REGLEMENTEES

Difference sur réalisation d'éléments d'actif (compte 1486)	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises ou retraitements N-2	Montant en fin d'exercice
Centre d'Accueil RABA BEGLES	33 162,25	8 400,00	-	41 562,25
Service Placement Familial	36 300,00	-	1 500,00	34 800,00
Foyer d'Accueil Montméjan	46 697,54	-	-	46 697,54
Centre de L'Audition et du Langage	1 661 229,65	-	-	1 661 229,65
S.A.2.P.	166 584,43	-	-	166 584,43
Direction Générale - Siège	13 124,02	-	2 500,00	10 624,02
Association	165 794,66	-	-	165 794,66
TOTAL	2 122 892,55	8 400,00	4 000,00	2 127 292,55

Ce compte est crédité du montant des plus-values sur cession des immobilisations par le débit du compte 6874 : dotation aux autres provisions réglementées. Cette écriture permet de transférer en section d'investissement la plus-value qui représente la différence entre les montants enregistrés dans les comptes 675 et 775.

Le montant des moins-values de cession d'immobilisations doit faire l'objet d'une reprise au débit du compte 1486 avec pour contrepartie l'inscription d'un crédit au compte 7874, reprise sur autres provisions réglementées.

Si le montant cumulé des provisions inscrites au crédit du compte 1486 est insuffisant pour couvrir la totalité de la moins value, la différence reste en section d'exploitation.

Cependant depuis 2024, cette pratique est remise en cause par le Conseil Départemental de la Gironde qui la rejette lors de l'approbation des comptes administratifs N-2 la considérant comme non opposable.

La provision règlementée est alors retraitée lors de l'affectation des résultats N-2.

TABLEAU DES PROVISIONS pour RISQUES et CHARGES

	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Centre d'accueil RABA BEGLES				
<i>Pour indemnités de départ à la retraite</i>	13 040,00	10 115,00	-	23 155,00
				-
SOUS TOTAL I	13 040,00	10 115,00	0,00	23 155,00

La provision pour indemnités de départ à la retraite concerne 1 salarié qui devrait partir à la retraite courant 2026

Service Placement Familial				
<i>Pour indemnités de départ à la retraite</i>	58 488,00	-	58 488,00	-
<i>Pour risques (Prud'Hommes)</i>		83 744,00		83 744,00
SOUS TOTAL II	58 488,00	83 744,00	58 488,00	83 744,00

Provision pour indemnités de départ à la retraite : aucun départ n'est prévu d'ici 5 ans

La reprise de 58 488 € concerne 2 salariées parties à la retraite durant l'année 2025.

Provision pour risques : 3 provisions pour risques ont été constituées pour un total de 83 744 € à hauteur des indemnités demandées par 3 anciens salariés dans le cadre de Prud'Hommes

Foyer Montméjan				
<i>Pour indemnités de départ à la retraite</i>	33 725,00	19 487,00	-	53 212,00
<i>Pour risques (licenciement)</i>		27 232,15		27 232,15
SOUS TOTAL III	33 725,00	46 719,15	0,00	80 444,15

La provision pour indemnités de départ à la retraite concerne 3 salariés en partance d'ici 5 ans.

Provision pour risques : une provision pour risques a été constituée suite à la validation, en décembre 2025, de la procédure de licenciement économique pour une salariée. Le montant comptabilisé correspond à l'indemnité de licenciement et l'indemnité de congés à payer charges patronales comprises.

Centre de l'Audition et du Langage				
<i>Pour indemnités de départ à la retraite</i>	95 189,00	11 699,00	2 047,00	104 841,00
SOUS TOTAL IV	95 189,00	11 699,00	2 047,00	104 841,00

La provision pour indemnités de départ à la retraite concerne 5 salariés en partance d'ici 5 ans.

La reprise de 2 047 € concerne 1 salariée sortie le 12 mai 2025 suite à un licenciement pour inaptitude.

TABLEAU DES PROVISIONS pour RISQUES et CHARGES (suite)

S.A.2.P.				
				-
Pour indemnités de départ à la retraite	92 978,00	21 431,00	48 567,00	65 842,00
SOUS TOTAL V	92 978,00	21 431,00	48 567,00	65 842,00

La provision pour indemnité de départ à la retraite concerne 7 salariés en partance d'ici 5 ans.

La reprise de 48 567 € concerne 2 salariées parties à la retraite durant l'année 2025.

Direction Générale - Siège				-
Pour indemnités de départ à la retraite	11 529,00	21 460,00		32 989,00
SOUS TOTAL VI	11 529,00	21 460,00	0,00	32 989,00

La provision pour indemnités de départ à la retraite concerne 2 salariés en partance d'ici 5 ans.

	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
TOTAL PROVISIONS *	304 949,00	195 168,15	109 102,00	391 015,15

*TOTAL PROVISIONS :	Pour Risques	110 976,15
	Pour charges	280 039,00

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Fonds dédiés à l'investissement Compte 192100	Montant initial	Montant en début d'exercice (Compte 192100)	Utilisation en cours d'exercice (cpt 789210)	Report en fonds dédiés (cpt 689210)	Montant en fin d'exercice (compte 192100)
Centre Audition et Langage	727 929,54	429 031,54	35 421,00		393 610,54
S.A.2.P. <u>Année 2018</u>	245 530,34	137 090,06	15 670,56		121 419,50
<u>Année 2022</u>	91 001,80	82 659,97	4 550,09		78 109,88
<u>Année 2023</u>	34 000,00	30 883,33	1 700,00		29 183,33
<u>Année 2025</u>	60 000,00			60 000,00	60 000,00
TOTAL Compte 192100	1 158 461,68	679 664,90	57 341,65	60 000,00	682 323,25

A l'ouverture de l'exercice 2020, première année de l'application du règlement ANC n° 2019-04, nous avons reclassé le solde du compte 142 (provisions réglementées pour le renouvellement des immobilisations) de l'exercice précédent dans ce compte de fonds dédiés à l'investissement.

Concernant le CAL :

Les autorités de tarification avaient attribué, dans le cadre du CPOM signé le 23 décembre 2009, une provision destinée à accompagner l'impact du projet immobilier sur le budget de fonctionnement pour la période 2010/2012.

Puis, en décembre 2013, une dotation exceptionnelle de 570 000 € avait été allouée en crédit non reconductible par l'ARS en lien avec le projet de reconstruction du CAL, celle-ci étant destinée à participer aux amortissements sur toute la durée du projet.

La construction du CAL étant achevée depuis le 26/07/2016, ces fonds dédiés sont donc repris au fur et à mesure des charges d'amortissement qu'ils permettent de couvrir.

Concernant le S.A.2.P. :

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2017-2021 approuvé par la DDCS le 28/04/2017, les excédents 2014 et 2015 en attente d'affectation, ont été affectés en provisions réglementées afin de participer au financement de l'achat d'un local de bureaux pour l'antenne de Libourne .

Le bâtiment ayant été acheté en date du 26/06/2018, ces fonds dédiés sont donc repris au fur et à mesure des charges d'amortissement et d'emprunt qu'ils permettent de couvrir.

Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 approuvé par la DDETS le 23/06/2022, un Crédit Non Reconductible de 91 001,80 € a été obtenu afin de participer au financement des travaux de réaménagement de l'antenne de Libourne .

En 2023, 34 000 € ont été rajoutés en fonds dédiés, par transfert d'une provision pour travaux qui n'avait jamais été utilisée, afin de compléter le financement des travaux de Libourne.

Les travaux étant terminés depuis le 27/02/2023, ces fonds dédiés sont repris suivant la durée d'amortissement des travaux.

Dans le cadre de l'autorisation budgétaire du 29/10/2025, un Crédit non Réconductible de 60 000 € a été obtenu afin de financer des travaux sur l'antenne de Mazères consistant en l'installation d'un système de ventilation des locaux et de réfection des sols suite à des problèmes d'humidité.

Les travaux ont commencé en début d'année 2026.

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES (suite)

Fonds dédiés à l'exploitation Compte 192200	Montant initial	Montant en début de l'exercice (Compte 192200)	Utilisation en cours d'exercice (cpté 789220)	Report en fonds dédiés (cpté 689220)	Montant en fin d'exercice (compte 192200)
Centre de l'Audition et du Langage					
<u>Année 2018</u>					
CNR Action diététique	3 000,00	150,00			150,00
<u>Année 2019</u>					
CNR CAL Gratification stagiaires	3 019,71	682,11			682,11
<u>Année 2021</u>					
CNR CAL : tests COVID Personnel	1 478,00	1 478,00	229,86		1 248,14
CNR SESSAD : tests COVID Pers.	869,00	869,00			869,00
CNR CAL : Auto tests personnel	936,00	32,97			32,97
CNR SESSAD : Auto tests personnel	564,00	505,30			505,30
CNR SESSAD : recours except. taxis	12 000,00	4 194,01	2 849,60		1 344,41
SOUS TOTAL I	21 866,71	7 911,39	3 079,46	0,00	4 831,93

Ces fonds dédiés correspondent à des Crédits Non Réconductibles versés par l'ARS pour financer des actions bien définies.

S.A.2.P.					
<u>Année 2022</u>					
CNR Indemnité remplacement DA	12 438,00	12 438,00	12 438,00		-
SOUS TOTAL II	12 438,00	12 438,00	12 438,00	0,00	0,00

Ces fonds dédiés correspondent aux CNR (crédits Non Réconductibles) accordés par la DDETS par affectation de l'excédent 2020 pour financer le remplacement de la directrice adjointe suite à sa demande de départ à la retraite.

Le départ à la retraite a finalement eu lieu le 30 juin 2025, les fonds dédiés ont donc été repris en totalité.

TOTAL Compte 192200	34 304,71	20 349,39	15 517,46	0,00	4 831,93
----------------------------	------------------	------------------	------------------	-------------	-----------------

Fonds dédiés sur subvention d'exploitation Compte 194000	Montant initial	Montant en début de l'exercice (Compte 194000)	Utilisation en cours d'exercice (cpt 789220)	Report en fonds dédiés (cpt 689400)	Montant en fin d'exercice (compte 194000)
<i>Centre de l'Audition et du Langage</i> <i>Année 2023</i>					
Subvention projet culture et santé	1 800,00	1 800,00		0,00	1 800,00
TOTAL Compte 194000	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	1 800,00

Ces fonds dédiés correspondent à une subvention de 1 800 € attribuée par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine en Août 2023 dans le cadre de l'appel à projets Culture et Santé 2023 (Vibrations Collectives). Cette subvention n'ayant pas été utilisée en 2023 a été reportée en fonds dédiés. Ils n'ont pas été utilisés en 2024 ni en 2025.

Fonds dédiés sur subvention d'exploitation : Apprentissage Compte 194100	Montant initial	Montant en début de l'exercice (Compte 194100)	Utilisation en cours d'exercice (cpt 789220)	Report en fonds dédiés (cpt 689400)	Montant en fin d'exercice (compte 194000)
<i>Centre de l'Audition et du Langage</i> <i>Année 2025</i>					
	15 741,33			15 741,33	15 741,33
TOTAL Compte 1941000	15 741,33	0,00	0,00	15 741,33	15 741,33

Ces fonds dédiés correspondent à des taxes d'apprentissage collectées par la plateforme Kontable pour un total de 20 241,33 € et reversées au CAL via SOLTEA après déduction de 4 500 € de frais d'utilisation de la plateforme . Ces fonds n'ayant pas pu être utilisés en 2025 ont été reportés en fonds dédiés.

	Montant initial	Montant en début de l'exercice (Compte 19)	Utilisation en cours d'exercice (cpt 789)	Report en fonds dédiés (cpt 689)	Montant en fin d'exercice (compte 19)
TOTAL FONDS DEDIES	1 210 307,72	701 814,29	72 859,11	75 741,33	704 696,51

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Document certifié conforme
Par le Commissaire aux comptes

DETTES FINANCIERES	Montant Brut	Echéances		
		- d'1 an	+d'1 an	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Centre d'Accueil RABA				
Société Générale	228 000,00	24 000,00	96 000,00	108 000,00
Sous Total I	228 000,00			
Service Placement Familial				
		Aucun emprunt en cours.		
Foyer d'accueil Montméjan				
Crédit Agricole n° 1	320 979,17	21 196,91	87 354,44	212 427,82
Crédit Agricole n° 2	366 720,48	14 348,05	63 990,55	288 381,88
Sous Total II	687 699,65			
Centre de L'Audition et du Langage				
		Aucun emprunt en cours.		
S.A.2.P.				
Société Générale n° 16	241 015,19	27 849,18	120 738,77	92 427,24
Société Générale n° 17	156 249,70	12 500,04	50 000,16	93 749,50
Crédit Agricole n° 18	183 806,88	8 584,37	37 019,82	138 202,69
Solde créditeur de banque	525,29	525,29		
Sous Total III	581 597,06			
Direction Générale - Siège				
B.F.C.C. n° 4	641 599,63	111 733,63	496 057,93	33 808,07
Crédit Agricole	589 917,86	36 651,00	151 270,04	401 996,82
Sous Total IV	1 231 517,49			
Association				
		Aucun emprunt en cours.		
TOTAL	2 728 814,20	257 388,47	1 102 431,71	1 368 994,02

DETTES FINANCIERES DIVERSES	Montant Brut	Echéances		
		- d'1 an	+d'1 an	+ de 5 ans
Direction Générale				
Intérêts courus non échus s/emprunt n° 4	2 071,00	2 071,00		
S.A.2.P.				
Dépôt et cautionnement *	9 468,34			9 468,34
TOTAL	11 539,34	2 071,00	0,00	9 468,34

S.A.2.P. :

Les travaux de réaménagement de l'Antenne de Libourne étant achevés depuis février 2023, un bail professionnel a été signé le 22 février 2023 avec l'association ATINA qui loue la moitié des locaux. La caution de 9 468,34 € correspond à 3 mois de loyers.

DETTES FOURNISSEURS et comptes rattachés	Montant Brut	Echéances		
		- d'1 an	+d'1 an	+ de 5 ans
Centre d'Accueil RABA BEGLES	17 717,25	17 717,25		
Service Placement Familial	46 654,95	46 654,95		
Foyer d'Accueil Montméjan	81 537,22	81 537,22		
Centre de L'Audition et du Langage	61 068,54	61 068,54		
S.A.2.P.	38 662,92	38 662,92		
Direction Générale - Siège	66 699,75	66 699,75		
Association	609,03	609,03		
TOTAL	312 949,66	312 949,66	0,00	0,00

DETTES SOCIALES ET FISCALES	Montant Brut	Echéances		
		- d'1 an	+d'1 an	+ de 5 ans
Centre d'Accueil RABA BEGLES	273 866,60	273 866,60		
Service Placement Familial	1 627 170,06	1 627 170,06		
Foyer d'Accueil Montméjan	375 518,89	375 518,89		
Centre de L'Audition et du Langage	194 459,52	194 459,52		
S.A.2.P.	440 905,44	440 905,44		
Direction Générale - Siège	121 370,13	121 370,13		
Association	87,23	87,23		
TOTAL	3 033 377,87	3 033 377,87	0,00	0,00

*Ecart : 140,49 € comptes débiteurs comptés en autres créances dans l'établissement et non pour le solde

DETTES SUR IMMOBILISATIONS	Montant Brut	Echéances		
		- d'1 an	+d'1 an	+ de 5 ans
Centre d'Accueil RABA BEGLES	-	-		
Service Placement Familial	-	-		
Foyer d'Accueil Montméjan	-	-		
Centre de L'Audition et du Langage	-	-		
S.A.2.P.	-	-		
Direction Générale - Siège	-	-		
Association	-	-		
TOTAL	-	-	0,00	0,00

AUTRES DETTES	Montant Brut	Echéances		
		- d'1 an	+d'1 an	+ de 5 ans
Centre d'Accueil RABA BEGLES	4 522,12	4 522,12		
Service Placement Familial	308 029,13	308 029,13		
Foyer d'Accueil Montméjan	47 192,04	47 192,04		
Centre de L'Audition et du Langage	3 638,99	3 638,99		
S.A.2.P.	21 854,65	21 854,65		
Direction Générale - Siège	-	-		
Association	31 778,76	31 778,76		
TOTAL	417 015,69	417 015,69	0,00	0,00

*Ecart : 458,07 € comptes débiteurs comptés en autres créances dans l'établissement et non pour le solde

ENGAGEMENTS HORS BILAN

DETTES FINANCIERES

Document certifié conforme
Par le Commissaire aux comptes

		Dettes initiales	Objet de l'emprunt	Montant dettes au 31/12/25	ENGAGEMENT - GARANTIE - NANTISSEMENT
S.A.2.P.					
	Société Générale n°16	500 000	Construction immeuble de Mazères (LANGON)	241 015,19	Nantissement sur CAT SA2P à hauteur de 205 215,71 € et promesse d'hypothèque.
	Société Générale n°17	250 000	Acquisition immeuble 16 Chemin du Casse à LIBOURNE	156 249,70	Privilege du prêteur de deniers
	Crédit Agricole n°18	210 000	Réaménagement locaux de Libourne	183 806,88	Privilege du prêteur de deniers
Centre d'Accueil RABA BEGLES					
	Société Générale	360 000	Acquisition maison 36 Avenue Lucien Lerousseau à Bègles	228 000,00	Privilege du prêteur de deniers
Foyer d'Accueil Montméjan					
	Crédit Agricole n° 1	443 000	Acquisition immeuble 30 Rue Chabrely à Bordeaux Bastide	320 979,17	Changement de garantie : affectation hypothécaire en date du 22/05/2025
	Crédit Agricole n° 2	400 000	Acquisition maison Le Tourne	366 720,48	Privilege du prêteur de deniers
Direction Générale (siège)					
	B.F.C.C. n° 4	2 020 000	Financement immeuble 8 Allée René Cassagne à Lormont	641 599,63	Souscription de 20 200 € au FGMOSS et caution du Conseil Général à hauteur de 50 % du capital emprunté
	Crédit Agricole	775 000	Acquisition locaux 20 Rue Condorcet à Cenon	589 917,86	Privilege du prêteur de deniers

ENGAGEMENTS HORS BILAN

PASSIF SOCIAL RELATIF AUX DEPARTS A LA RETRAITE (au 31/12/2025)

La dette latente résultant des engagements de l'AOGPE à l'égard des salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite n'a pas fait l'objet d'une provision constatée au passif du bilan.

Cependant, nous avons évalué le montant de l'engagement en prenant les hypothèses suivantes :

- Taux d'augmentation annuelle des salaires : 1 %
- Taux d'actualisation financière : 1 %
- Taux de charges sociales : 50,55 %
- Départ des salariés à l'âge de 65 ans
- Taux de rotation : 5 %

Ainsi calculé, le montant de l'engagement s'élève à un total de **1 295 223 €**

- Soit pour le Centre d'Accueil Raba Bègles:	75 626 €
- Soit pour le Service de Placement Familial :	831 728 €
- Soit pour le Foyer Montméjan :	28 792 €
- Soit pour le Centre de l'Audition et du Langage :	52 316 €
- Soit pour le S.A.2.P. :	239 495 €
- Soit pour la Direction générale :	67 266 €
- Soit pour l'Association :	0 €

Le passif social de notre association est communiqué en application de l'article L.122-14-13 du Code du travail.

REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

Néant

REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS SALARIES

En application de la loi n° 2006-586 du 23 Mai 2006, le montant global de la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants salariés s'élève pour 2025 à :

211 502 Euros BRUT